

8 — Le système des prix

Compte tenu de l'importance du système des prix en tant qu'instrument de mesure de l'efficacité des entreprises, de maîtrise de coûts et d'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen, il y a lieu d'adapter en permanence le système des prix en vue de lever les rigidités quant aux modes de fixation des prix, et de déboucher progressivement sur la mise en place d'un système de prix relatifs, susceptible de favoriser, dans un cadre planifié, la stimulation économique des entreprises et d'orienter la consommation vers des produits issus de la production nationale, tout en garantissant la protection effective du pouvoir d'achat des citoyens.

Dans ce contexte, les prix à la production devront, à l'avenir, refléter et couvrir progressivement les dépenses et les coûts dans les conditions efficaces de production.

9 — Les activités commerciales

L'organisation des activités commerciales à tous les niveaux de l'Etat et de l'appareil économique devra constituer une préoccupation constante.

La maîtrise par l'Etat du commerce de gros permettra la mise à l'abri du secteur productif et des consommateurs, des interventions de caractère parasitaire. Elle évitera la constitution de rentes de situation et orientera l'accumulation générée par le secteur commercial vers le développement économique.

Dans ce cadre, les actions relatives à la restructuration des entreprises commerciales et à la redéfinition des fonctions et des responsabilités dans ce domaine, doivent viser une meilleure organisation de la fonction commerciale et une responsabilisation accrue des gestionnaires.

Ceci signifie que l'organisation de la fonction commerciale doit prendre en compte les règles diverses appelées à régir l'ensemble des activités commerciales, notamment, celles liées aux conditions de stockage, de transport et de distribution.

Le commerce de détail qui forme le réseau de ramification, permettant d'atteindre le citoyen et de mettre à sa portée les produits dont il a besoin, dans n'importe quel point du territoire, demeure de la compétence du secteur privé. Le rôle de l'Etat consiste à intervenir au moyen de points de ventes témoins et par le biais du contrôle des commerçants.

10 — Les relations contractuelles

L'organisation efficiente de l'économie nécessite l'approfondissement du système de contractualisation entre les entreprises et un effort soutenu d'information économique.

Il s'agit d'améliorer l'utilisation des organes d'information et de mobiliser l'ensemble de ses potentialités humaines et matérielles, de sorte que l'information puisse participer effectivement au succès de la bataille du développement.

— en clarifiant la portée politique, économique et sociale des plans de développement,

— en aidant à la mise en place d'une politique d'information économique, à même de faire connaître et de promouvoir la production nationale et d'œuvrer à développer un modèle de consommation compatible avec les possibilités du pays et conforme à la réalité nationale.

CHAPITRE 2

LE DEVELOPPEMENT RURAL

Les résultats appréciables enregistrés dans le domaine de la promotion du paysan, l'essor de l'agriculture, de façon générale, doivent être un stimulant pour poursuivre et multiplier les efforts en faveur de l'élévation, du développement de ce secteur, jusqu'à ce qu'il puisse atteindre le niveau lui permettant d'exploiter toutes ses potentialités et de satisfaire les besoins alimentaires du pays.

L'expérience prouve que la petite et moyenne exploitation familiale qui constitue une partie importante de l'activité agricole est demeurée longtemps marginalisée.

De plus, le développement inégal des différentes branches de l'activité socio-économique n'a pas permis au secteur agricole d'occuper la place qui aurait dû être la sienne dans la stratégie globale de développement du pays.

Aussi et en dépit de quelques résultats obtenus, l'agriculture est demeurée un secteur fragile dont le niveau de développement reste encore bien en deçà de ses potentialités réelles et des besoins du pays dans le domaine alimentaire.

C'est ainsi que le retard pris par le développement agricole a donné lieu à une dépendance alimentaire accrue.

I — LES OBJECTIFS POLITIQUES ET SOCIAUX DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

L'accroissement des besoins sociaux induits par un accroissement démographique d'un rythme élevé, une mobilité sociale intense et un fort taux d'urbanisation commandent un rééquilibrage profond de la politique de développement au profit de la campagne en général et de l'agriculture, en particulier.

Ces perspectives nécessitent une approche nouvelle du développement rural.

De par les potentialités que renferme le pays en matière agricole et en raison de la nécessité primordiale d'assurer la couverture des besoins nationaux en produits alimentaires, l'agriculture tient une place de premier plan. Par ailleurs, le rythme de son développement conditionne, en grande partie, celui de toute l'économie nationale.

S'assignant pour objectif la transformation radicale de la société rurale, la Révolution, dans le secteur agricole, ne peut se borner à une simple redistribution